courage et l'intrépédité de ce jeune militaire, y donne volontiers son approbation; mais comme l'un des seize s'était désisté de sa promesse, les autres, pour n'être empêchés par aucune considération d'aller affronter généreusement la mort, font chacun leur testament, s'approchent religieusement des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et, en présence des saints autels, s'engagent par un serment solennel à ne demander et à n'accepter aucun quartier, et à combattre jusqu'à leur dernier souffle de vie.

Le brave Major Closse, l'intrépide Charles LeMoyne et le courageux Picoté de Bélestre, informés d'une si noble et si audacieuse résolution, s'offrent pour être eux-mêmes de l'entreprise en demandant qu'elle soit différée jusqu'après leurs semences, qu'ils se disposaient de faire alors. Dollard, brûlant d'ardeur d'aller attaquer l'ennemi, et étant bien aise d'avoir le commandement de ce parti, afin de se distinguer par des coups de valeur qui lui servissent pour dissiper quelques difficultés qu'il avait eues, disait-on, en France, pressa le plus qu'il put le départ. La suite montra bientôt que cette apparente précipitation ne fut pas sans quelque dessein de la divine Providence, qui, par là, voulait sauver tout le Canada. Si Dollard eût différé le départ jusqu'après le temps des semences, cinq cents Iroquois qui allèrent aux îles de Richelieu pour v attendre trois cents des leurs, aui devaient descendre l'Outaouais, fussent allés tomber sur les Trois-Rivières et sur Québec ; tandis que le départ précipité de ces braves les arrêta et sauva la colonie. Il rendit de plus à Villemarie un service inappréciable, en lui conservant trois de ses plus fermes appuis : le Major Closse, Charles Le Moyne et M. de Bélestre, qui, selon toutes les apparences, eussent péri euxmêmes s'ils se fussent joints aux autres, sans que leur mort eût rien ajouté aux avantages que la perte des dix-sept braves procura au pays.

Dollard et les siens partent donc, résolus à tout événement; et, à peine sur leurs canots, ils entendent un cri d'alarme dans une petite île voisine de Villemarie, qui semble